

Gazetara reeĥo el AMO 7 – ili praktikis kion ili predikis

Nacia gazeta informagentejo (ATOP) raportis pri la sepa AMO-seminario de UEA, kiu ĵus okazis sub la organizo de la Afrika Komisiono de UEA – en Lomeo, Togolando, de la 26a ĝis la 29a de decembro 2014. Seminaria enhavo predikis la gravecon de informado – jen la praktika rezulto.

Aldone al la jam dissendita teksto, ili raportas: “Tiu unua Afrika seminario arigis entute 29 partoprenantojn po 4 el Benino, 2 el Ebura Bordo, 2 el Niĝerlando, 1 Svislando kaj 20 el anguloj de Togolando. La aranĝo estis pli ol sukcesa...”

Jen tri fotoj el la aranĝo: la unua (la grupfoto) estas tiu uzita en la komuniko de ATOP.



Prezidanta saluto al la seminario



Grupa laboro pri starigo de retpaĝoj:



Bonvolu legi aŭ rigardi (ĉar la artikolo estas en la franca lingvo, laborlingvo en Togolando) pri la raporto de ATOP ĉe la paĝoj 6 kaj 7 de la aldonita bulteno.

(Postnoto el AMO-8: Ni aldonas sur sekvaj paĝoj nur la titolpaĝon el tiu komuniko kaj la menciitajn paĝojn. Tamen ankoraŭ en la franca. Estante komuniko de oficiala novaĵservo, oni povas imagi, ke pluraj ĵurnaloj aŭ gazetoj reproduktos tion.)



L'Agence Togolaise de Presse

**Vous souhaite une bonne et heureuse année
2015**

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION

29 Décembre 2014

VISION TOGO 2030:

UN ATELIER SUR LA CONTRIBUTION DE LA DIASPORA TOGOLAISE

Lomé, le 29 déc. (ATOP)- Le ministère auprès de la présidence de la République, chargé de la Prospective et de l'Evaluation des Politiques publiques organise les 29 et 30 décembre à Lomé, un atelier sur la contribution de la diaspora togolaise au processus d'élaboration de la vision 2030.

Cette rencontre a pour objectif d'impliquer la diaspora togolaise à ce processus en vue de forger de manière participative, une compréhension commune de la construction du pays sur l'avenir. Il s'agit plus précisément de permettre à la diaspora togolaise d'apporter son savoir-faire et ses compétences au Togo qui va faire face à des multiples défis endogènes et exogènes. Au terme des assises, une feuille de route sur l'implication de la diaspora togolaise dans l'élaboration de la vision 2030 sera élaborée.

Environ 300 participants auront au cours de l'atelier à plancher sur les enjeux des diasporas dans le développement de l'Afrique ; l'histoire de la diaspora togolaise ; la diaspora togolaise et l'évolution politique au Togo. D'autres thèmes tels que diaspora et développement humain ; diaspora et développement économique ainsi que les perspectives de la diaspora togolaise dans le cadre de la vision 2030 seront aussi développés.

Ouvrant les travaux, le ministre chargé de la Prospective, Kako Kossivi Nubukpo a révélé que selon les données 2014 de la Banque Mondiale publiées sur les envois de fonds des migrants



Au cours de cette rencontre avec les professionnels des médias, le président de cette formation politique Me Agnima Yacoubou a donné les raisons de ces réformes pour une élection apaisée et transparente au Togo.

Dans sa déclaration liminaire, Me Agnima a indiqué que la question des réformes ne doit pas être personnalisée précisant que les réformes constitutionnelles et institutionnelles ont été prévues par l'Accord Politique Global (APG) signé entre les acteurs politiques en Août 2006.

L'orateur s'est référé au point 3 et 3.2 de l'APG qui stipule que la poursuite de ces réformes sont nécessaires à la consolidation de la démocratie, à l'Etat de Droit et à la bonne gouvernance. Pour le conférencier, le point 3.2 de cet accord résume la situation des réformes: «*les parties prenantes engagent le gouvernement à étudier les propositions de révision constitutionnelles notamment: le régime politique, la nomination et les prérogatives du premier ministre, les conditions d'éligibilité du président de la République, la durée et la limitation du mandat...*». Pour lui, il est clair que «*la limitation de mandat a été décidé par toutes les parties, de la même manière, le scrutin à deux tours a été signé par tous les acteurs*».

Me Agnima a rappelé que la Commission Vérité-Justice et Réconciliation (CVJR) a repris en compte les questions de réformes et les a formellement prescrites dans ses recommandations.

Selon lui, le scrutin à deux tours confère plus de légitimité à l'élu en lui permettant de porter son score à plus de 50 pour cent des suffrages exprimés. Quant à la limitation de mandat, le président de ce parti pense qu'elle permet d'éviter «*l'usure du pouvoir, l'immobilisme, et la vague à l'âne de l'homme au pouvoir*». Le bien-fondé de la limitation de mandat à en croire l'orateur permet le renouvellement de la classe politique, des élites politiques et des idées. D'après lui, «*la limitation permet de lutter contre la corruption et participe au respect du principe de l'égalité de tous devant l'emploi public*».

Le parti CLE souhaite également des réformes au niveau de la CENI, la HAAC, et la Cour Constitutionnelle, gages de la paix après le scrutin.

ATOP/TT/AJA

DES ACTIVISTES DE L'ESPERANTO FORMES SUR LA VALEUR DE CETTE LANGUE INTERNATIONALE



PHOTO ATOP

Photo de famille des activistes des 4 pays à l'atelier de formation

Lomé, le 29 déc. (ATOP) - Le 7^e séminaire de formation des activistes de l'Association Universelle d'Espéranto (UEA) a réuni du 27 au 29 décembre à Lomé, une vingtaine de pratiquants de cette langue internationale sous le thème «Prendre conscience de la valeur de l'Espéranto».

Organisé par l'Union Togolaise pour l'Espéranto (UTE) en collaboration avec l'UEA, cet atelier a regroupé des locuteurs de quatre pays notamment le Niger, la Côte d'Ivoire, le Bénin et le Togo. L'objectif est de renforcer la capacité des participants sur cette langue qui fonctionne actuellement dans 120 pays répartis sur les cinq continents.

Cette rencontre qui a été rehaussé par la présence de la présidente de la Ligue Internationale des Enseignants Espérantistes, Mme Grosjean Mireille, a permis également aux participants de se familiariser et d'échanger leurs expériences.

La gestion des clubs locaux; la présentation de l'Espéranto; la conception d'un site internet; la communication avec les médias, le public et les non locuteurs de la langue ont été, entre autres, les

modules enseignés par quatre formateurs au cours de cet atelier. Ils ont été aussi enrichis par les expériences de Mme Grosjean, représentante de l'UEA auprès du Conseil des Droits de l'Homme à Genève (2009-2010).

«Cet atelier a pour finalité de solidifier nos connaissances dans la langue, explorer de nouvelles idées positives et réfléchir sur la place de l'Espéranto en Afrique», a indiqué le coordinateur de la commission Afrique de l'association mondiale de l'Espéranto, Adjé Adjévi. Il a invité les non-locuteurs à apprendre l'Espéranto, « la plus facile des langues vivantes qui s'apprend 5 à 10 fois plus rapidement que toute autre langue ».

Pour le président de l'UTE, Attaglo Kokou Elom «cette formation a renforcé davantage leur connaissance dans la mesure où, ils ont acquis des capacités utiles pour travailler dans les pays respectifs et contribuer à l'enrichissement du mouvement en Afrique».

Initié en 1887 par le docteur Louis-Lazare Zamenhof, l'Espéranto est une langue-pont utilisée par des interlocuteurs de langues maternelles différentes qui veulent communiquer sur un pied d'égalité. Reconnu par l'UNESCO, l'Espéranto est utilisé comme langue scientifique, commerciale et langue de travail de plusieurs organismes non gouvernementaux. Il est également la langue officielle du Fonds mondial de solidarité contre la faim. Des informations sur la langue sont disponibles sur le site www.uea.org et le siège social de l'UEA se trouve à Rotterdam, aux Pays-Bas.

L'UEA vise non seulement à propager l'espéranto, mais également à susciter les débats sur le problème linguistique mondial et à rappeler l'importance de l'égalité entre les langues.

Au Togo, l'Espéranto avec environ 500 locuteurs est arrivé autour de 1987 et l'Union Togolaise pour l'Espéranto est affiliée à l'UEA en 1995.

ATOP/AJA/BV

L'ONG 2AD EVALUE LES ACTIVITES DU PROJET DE TRAITEMENT DE L'EAU A DOMICILE AVEC SES SUPERVISEURS ET PROMOTEURS

Lomé, le 29 déc. (ATOP) - L'ONG Amitié et Action pour le Développement (2AD) a évalué avec ses superviseurs et promoteurs les activités de l'année 2014 relatives au projet de traitement de l'eau à domicile, notamment la méthode SODIS et l'utilisation des comprimés de chlore.



Vue partielle de l'assistance



M. Toussah présidant l'évaluation des activités de l'année 2014

Le secrétaire général de 2AD, Toussah Koffi a échangé avec les participants pour recueillir leurs impressions sur les difficultés rencontrées dans l'exécution de ces activités et les solutions à y apporter. Ils ont recensé dans l'exécution de la méthode SODIS tout comme l'utilisation des comprimés de chlore, les insuffisances afin de pouvoir les améliorer pour un prochain projet.

Parmi les succès du projet, on note la formation de ménages et de groupements par les promoteurs de la santé, la dissémination de SODIS à travers des centres de santé et des écoles, la